



Conseil d'établissement

Mercredi 9 octobre 2024, à 19 h

PROCÈS VERBAL

Présences :

- Chantal Asselin, enseignante
- Audrée Jeanne Beaudoin, parent
- Jacynthe Bolduc, parent
- Louis Brouillette, enseignant
- Sophie Desharnais, parent
- Hélène Gadbois-Nadeau, parent et représentante du comité de parents
- Amélie Martin-Caya, directrice
- Julie Patry, adjointe à la vie scolaire
- Marie-Noëlle Richard, parent
- Caroline Fredette, enseignante
- Stéphanie Gilbert-Baron, parent et représentante de l'OPP
- Marin Villeveille, parent
- Laurence Cabana-Boucher, enseignante
- Karine Desroches, technicienne en éducation spécialisée
- Chantal Hébert, éducatrice du service de garde
- Marie St-Martin, responsable du service de garde

Absences :

- Jean-Pierre Cyr, parent, trésorier

1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Audrée Jeanne Beaudoin est nommée à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Quorum

La séance est ouverte à 19h01. Le quorum d'au moins la moitié des membres, dont quatre parents, est respecté par la présence de sept parents.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par Amélie Martin-Caya. Aucun ajout n'est souhaité à l'ordre du jour. L'ordre du jour est proposé par Hélène Gadbois-Nadeau et appuyé par Caroline Fredette. Le tout est adopté à l'unanimité.

1.4 Présentation des membres

Un tour de table est effectué pour la présentation des membres qui assistent à la rencontre.

1.5 Élection des postes (président, vice-président, secrétaire, trésorier, représentation au comité de parents CSSRS) : mandat annuel, renouvelable, substitut;

À titre de présidente, Marie-Noëlle Richard propose Sophie Desharnais. Cette dernière accepte. Élu(e) par acclamation.

À titre de vice-président, Marin Villeveille se propose. Élu(e) par acclamation.

À titre de secrétaire, Audrée Jeanne Beaudoin se propose. Élu(e) par acclamation.

À titre de trésorière, Marie-Noëlle Richard se propose. Élu(e) par acclamation.

À titre de représentante de l'école au sein du Comité de parents du CSSRS, Hélène Gadbois-Nadeau se propose. Élu(e) par acclamation.

À titre de représentante suppléante de l'école au sein du Comité de parents du CSSRS, Stéphanie Gilbert-Baron se propose. Élu(e) par acclamation.

1.6 Lecture et adoption du procès-verbal du 7 mai 2024

Le contenu est conforme à la rencontre. Audrée Jeanne Beaudoin propose l'adoption du procès-verbal, appuyée par Marie-Noëlle Richard. Le tout est adopté à l'unanimité.

1.7 Suivi au procès-verbal du 7 mai 2024

Aucun suivi particulier du suivi au procès-verbal du 7 mai 2024.

1.8 Adoption des règles de régie interne des séances du C.É

Les règles de régie interne ont été envoyées aux membres du C.É. avant la rencontre. Les membres en ont pris connaissance. Pas de changement significatif par rapport aux règles de l'année dernière. Maintien de la même composition du C.É. Stéphanie



Gilbert-Baron propose l'adoption des règles de régie interne des séances du C.É appuyé par Marin Villevielle. Le tout est adopté à l'unanimité.

1.9 Déclaration de conflit d'intérêt

Aucune déclaration de conflit d'intérêt n'est émise par les membres du conseil d'établissement.

2 **OBJET(S) D'INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL**

2.1 Correspondances reçues par le président;

Aucune correspondance n'a été reçue par la présidente.

2.2 Vie de l'école : sorties scolaires, cours hors-école, utilisation des locaux, cours parascolaires.

Amélie Martin-Caya nous informe que les sorties scolaires et cours hors-école sont débutées (ex. : mont Ham, mont Mégantic). Il y a eu des préoccupations en lien la réservation d'autobus et les grèves des transporteurs, mais un changement de transporteur a permis à tous les élèves d'être transporter vers leurs sorties.

L'école loue ses locaux pour différentes activités parascolaires (ex. : drumline KabooM, relève de l'Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke, karaté).

Un partenariat avec le restaurant *Au Roi Du Coq Rôti* permettra encore cette année la décoration par les élèves de plusieurs citrouilles achetées par le propriétaire du restaurant que ce dernier redonnera à la communauté.

2.3 Service de garde

Marie St-Martin nous indique qu'elle a tout le personnel pour le service de garde cette année. Il y a eu un congé de maladie au début de l'année, mais l'équipe est à nouveau complète. Cela permet d'offrir le service de garde pour tous les élèves lors des journées pédagogiques (environ 120 enfants sont inscrits à chaque journée pédagogique).

Amélie Martin-Caya explique qu'il y a eu une refonte des postes au service de garde, en lien avec l'ajout d'aides à la classe. Plusieurs éducatrices du service de garde offre ainsi de l'aide à la classe, ce qui bonifie leur nombre d'heures travaillées à l'école. Elle nous indique que cette bonification de services est bien acceptée, malgré certains ajustements en cours.

2.3.1 Semaine de relâche

Marie St-Martin qu'à l'instar de l'horaire des dernières années, elle aimerait fermer le service de garde durant la semaine de relâche et les 3 dernières journées pédagogiques de l'année. La demande n'est pas importante à ce moment pour le service de garde, notamment puisque plusieurs parents sont en vacances et qu'il y a plusieurs autres possibilités disponibles (ex. : camps de la ville, camps spécialisés). Elle nous mentionne aussi que la pause qu'offre la fermeture du service de garde à la semaine de relâche est bénéfique tant pour les élèves que le personnel éducateur. Amélie Martin-Caya ajoute qu'à sa connaissance, aucune école n'a ouvert son service de garde durant la semaine de relâche 2024.

2.4 Corpo

Amélie Martin-Caya nous informe que la première rencontre de la Corpo a eu lieu. Tous les postes ont été comblés; il y a beaucoup de membres actifs et impliqués dans la corpo. Suite à une question d'un parent lors de l'AGA, des démarches ont été faites pour avoir une meilleure idée de l'argent que la Corpo devrait garder pour pouvoir couvrir les frais de remplacement des instruments dans le cas d'un incident à l'école (ex. : feu, dégât d'eau). Considérant les assurances et la franchise de 17 000\$, il a été convenu que l'école réfléchisse et propose à la Corpo des projets à moyen ou long-terme avec les fonds supplémentaires. Les membres de C.É. proposent quelques idées, incluant d'offrir un souvenir pour les maternelles qui participent aux portes ouvertes, d'offrir un cadeau (ex. : gilet) aux nouveaux élèves de première année à la rentrée scolaire pour favoriser le sentiment d'appartenance à l'école, pérenniser le projet douance. Amélie Martin-Caya dit qu'elle en discutera avec les membres du personnel.

2.1 OPP

Sophie Desharnais et Stéphanie Gilbert-Baron nous informent que la première rencontre de l'année a eu lieu. Les différents comités ont été présentés et les membres ont été recrutés. Julie Patry nous informe qu'il y a eu la création d'un nouveau sous-comité à la demande d'une mère d'une élève en 1^{re} année afin de favoriser la transition des élèves de maternelle vers Sacré-Coeur (ex. : mettre en contact des futurs élèves avant la rentrée scolaire, favoriser le réseautage entre parents). De plus, la formule du journal *Splash* sera à revoir.

Jacynthe Bolduc souligne un bon coup d'avoir sorti les Orphelings à l'extérieur un soir. Elle propose de refaire cela périodiquement un soir où plusieurs parents viennent chercher leurs enfants (ex. : cours d'anglais). Elle propose également d'impliquer certains élèves (ex. : 6^e année) afin d'aider le parent à installer puis rentrer le linge.

Sophie Desharnais propose à Stéphanie Gilbert-Baron d'être représentante de l'OPP au sein du conseil d'établissement, ce qu'elle accepte.

2.2 Comité de parents CSSRS

Hélène Gadbois-Nadeau nous informe que la première rencontre du Comité de parents de la CSSRS se déroulait ce jour en même temps que la présente rencontre du C.É. Il s'agissait principalement d'élire les membres de l'exécutif.

3 OBJET(S) DE CONSULTATION

Aucun objet de consultation n'est prévu à l'ordre du jour.

4 OBJET(S) D'APPROBATION

4.1 Sorties éducatives

Amélie Martin-Caya présente les sorties éducatives pour chaque niveau scolaire et pour les cours hors école, les manifestations sportives, les activités culturelles et les activités d'appartenance. Les élèves de 5^e année n'iront pas à Montréal cette année en raison des coûts trop importants du transport. Les sorties de fin d'année pour les élèves de 5^e et 6^e année ne sont toutefois pas présentées dans le tableau car pas encore officielles; les ajouts seront présentés à une prochaine rencontre. Considérant que les sorties au mont Ham et au mont Mégantic ainsi que ateliers sur l'orgue ont lieu en début d'année scolaire, avant la tenue de la première rencontre du conseil d'établissement, ces sorties sont également présentées pour l'automne 2025. Se référer au

document *Activités et sorties éducatives 24-25* pour de plus amples détails. L'approbation des sorties éducatives est proposée par Jacynthe Bolduc et appuyée par Caroline Fredette. Le tout est approuvé à l'unanimité.

Marie-Noëlle Richard se questionne si l'école utilise la subvention de la société canadienne du sauvetage pour apprendre aux élèves du 1^{er} cycle du primaire à nager afin d'absorber une partie des frais des cours de natation pour les élèves de 2^e année. Amélie Martin-Caya s'informerait sur la subvention et la possibilité de l'utiliser.

4.2 Programmation des activités offertes pour l'année au service de garde

Les activités prévues lors des journées pédagogiques sont présentées par Marie St-Martin. Le coût des activités varie entre 0\$ et 10\$ en plus des frais de garde de 16,20\$. L'approbation des activités offertes pour l'année au service de garde est proposée par Stéphanie Gilbert-Baron et appuyée par Aurélie Jeanne Beaudoin. Le tout est approuvé à l'unanimité.

L'approbation de la fermeture du service de garde lors de la semaine de relâche et des 3 dernières journées pédagogiques (voir section 2.3.1) est proposée par Chantal Hébert et appuyée par Sophie Desharnais. Le tout est approuvé à l'unanimité.

4.3 Résolutions pour dérogation spectacle de fin d'année

Amélie Martin-Caya explique les raisons qui soutiennent les demandes de résolutions, soit que les élèves soient en congé le jeudi 19 juin en après-midi et le vendredi 20 juin toute la journée. L'approbation des résolutions pour dérogation en vue du spectacle de fin d'année est proposée par Jacynthe Bolduc et appuyée par Stéphanie Gilbert-Baron. Le tout est approuvé à l'unanimité.

4 OBJET(S) D'ADOPTION

Les séances du conseil d'établissement se tiendront à 19h00 principalement au salon du personnel de l'école, sauf si spécifiez autrement, selon le calendrier suivant :

- 12 novembre 2024
- 8 janvier 2025 (Teams)
- 18 février 2025
- 1^{er} avril 2025
- 7 mai 2025

Marie St-Martin propose l'adoption de l'horaire des rencontres du conseil d'établissement et Louis Brouillette appuie. Le tout est adopté à l'unanimité.

6 TRÉSORERIE

Marie-Noëlle Richard ne rapporte aucune dépense.

7 QUESTION DU PUBLIC

Hélène Gadbois-Nadeau questionne l'utilisation des tablettes à l'école. Amélie Martin-Caya informe que l'utilisation des technologies devrait être uniquement pour des fins pédagogiques. Elle rappelle également que l'école ne permet pas d'objets électroniques personnels dans la classe. Des réflexions sont en cours quant aux modalités retenues pour la communication.



8 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)

Aucune affaire nouvelle.

9 LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par Marie-Noëlle et appuyée par Jacynthe Bolduc. La rencontre se termine à 20h47 avec l'accord de tous les membres.